SIDI-BEL-ABBÈS

Des accélérateurs de radiothérapie, de fabrication américaine, réceptionnés

L'ouverture du CAC (Centre anticancéreux) de Sidi-Bel-Abbès a été annoncée dernièrement par le ministre de la Santé via les médias (Chaîne 1). Il sera opérationnel d'ici un mois (février).

En attendant cet avènement pour les malades cancéreux en cours de traitement, actuellement, ce centre réceptionne régulièrement des équipements. Ainsi, trois accélérateurs de radiothérapie 3e génération ont été livrés dernièrement au centre par l'entreprise américaine Varian Medical système. Les représentants de cette entreprise ont en présence du staff de la Direction de la santé et du chef de la direction de la santé et du chef du projet, procédé à une séance de démonstration de ces équipements. En parallèle de la réception du matériel, la Direction de la santé a ouvert 170 postes d'emploi dont 5 médecins spécialistes en radiologie, 11 manipulateurs en radiologie qui suivent actuellement une formation à l'hôpital de Bab-Ezzouar (Alger), 1 physicien et 3 médecins spécialistes en encologie.

Pour rappel, ce CAC qui représente l'espoir en matière de galère pour les malades atteints de cancer, du Sud et de l'Ouest a une capacité d'accueil de 120 lits. D'après les experts, il répond aux normes internationales. Il prend en charge leur traitement en encologie.

Il permettra d'éviter les déplacements, les longues attentes pour un rendez-vous et prendra en charge les séances de radiothérapie des malades. Quant à l'hébergement et la restauration des malades, leurs accompagnateurs, l'espoir est mis dans des âmes charitables pour financer un projet d'accueil pour ces derniers afin d'assister les malades dans cette dure épreuve.

A. M.

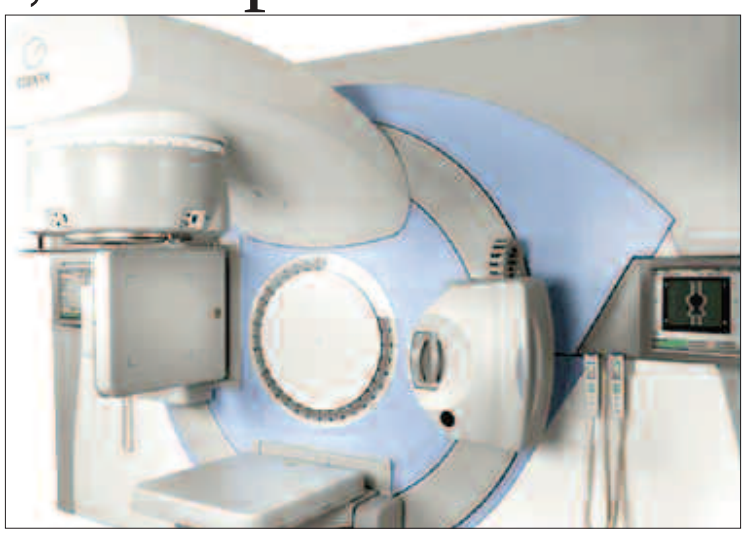

Photos : DR

M'SILA

Le dérapage d'un camion tue son jeune conducteur

Les services de l'unité de la Protection civile de la ville de Bou Saâda ont enregistré le décès du chauffeur d'un poids lourd dans un grave accident de la route, survenu tôt le matin de la journée du jeudi vers 5h 58 mn, sur le CW 04 dans la commune d'El Khobana.

Le défunt (B.M.) un jeune homme âgé de 28 ans, originaire de la wilaya de Sétif, a rendu l'âme sur le lieu de l'accident suite à un dérapage de son véhicule,un camion tracteur de marque Renault avant de se renverser sur le bas-côté de la chaussée.

Le corps de la victime de cet accident a été déposé par les pompiers à la morgue de l'hôpital Rezig-Bachir de la ville de Bou-Saâda et les services de sécurité ont déclenché une enquête pour déterminer les causes exactes de ce drame.

A. Laïdi

TIPASA/CNAS

Les arrêts de travail de complaisance

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés de Tipasa (Cnas) vient d'organiser une journée d'information et de sensibilisation sous le thème «Les arrêts de travail de complaisance».

Cet événement qui a regroupé plusieurs professionnels du secteur médical, public et privé, ainsi que des cadres de la Cnas, a vu aussi la présence des membres de l'exécutif de wilaya, à l'instar du secrétaire général de la wilaya de Tipasa, du directeur de la santé, du directeur de l'emploi et des directeurs des autres structures dépendant de l'exécutif. Ce fut au nom du wali que le SG de la wilaya de Tipasa ouvrit la séance en insistant sur la portée économique et juridique du respect de la loi en matière de délivrance des arrêts de travail.

Ce fut le directeur de la Cnas, le Dr Yacef Mokrane et le Dr Djeddi el Wardi, qui se relayèrent pour mettre en exergue l'impact de cet aspect légal des arrêts de travail M. Djaber Bacem, le sous-directeur de la Cnas de Tipasa, chargé des prestations, précisa à son tour les dispositions des arrêts de travail.

Un intéressant débat, s'en est suivi sur le sujet.

Houari Larbi

LÉGISLATIVES 2017 À GUELMA

Premiers rushs des candidats FLN

Les élections législatives 2017 s'approchent à grands pas et dans les états-majors des partis c'est les grands préparatifs.

«Il est temps d'adopter la meilleure stratégie pour se donner le maximum de cartouches, finis donc les cadeaux politiques !», nous déclarent des militants de certains partis politiques, du moins les plus sincères, nourris par l'ambition de décrocher le maximum de sièges. Ces vieux routiers avertis prédisent déjà que la lutte sera inédite et sans pardon. Mais observant l'entame de la compétition, on peut déjà s'interroger sur le bilan des élus sortants ou le parcours politique des prétendants revenants, hormis leurs ambitions respectives. Ces adeptes de la théorie «on prend les mêmes et on recommence !» sont catalogués d'une tendance assez nette à l'égoïsme. Ils sont, vraisemblablement, obnubilés par d'autres desseins que de servir Guelma et sa population ou même leur formation politique, quelle que soit, par ailleurs, leur sincérité en la matière. On peut donc s'interroger sur les effets produits par leur éternelle présence sur l'ensemble de l'échiquier politique local.

Et ce faisant, le débat pour la campagne à venir est posé, le tournoi est donc essentiellement d'ego. Les kasmas de l'ancien parti unique connaissent un grand rush de prétendants pour les prochaines législatives, dont presque la totalité des députés sortants et une grande partie des élus des assemblées locales. Décidément, les parlementaires, qui égrainent les dernières semaines de leur mandat, n'entendent rien lâcher dans cette wilaya lors des prochaines législatives.

Des motivations dépourvues de contenu programmatique, pour les uns, et l'odeur de l'arrière-goût d'une interminable ambition longtemps gardée en bouche, pour les autres. Face à ce spectacle où chacun se proclame l'homme de la situation, les riverains sont plus nombreux à espérer avoir des députés «avec des idées venant de la société civile».

A trois mois du scrutin, les prétendants affichent donc ouvertement leurs ambitions, mais les Guelmis expriment régulièrement leurs envies de renouveau, en espérant que le casting sera différent de celui de 2012.

Noureddine Guergour

MOSTAGANEM

La Sûreté nationale de wilaya dresse son bilan annuel

Le chef de Sûreté de wilaya de Mostaganem en présence de sa hiérarchie a rendu public ce jeudi le bilan annuel de ses activités de l'année 2016, lors d'une conférence de presse.

Au cours de l'année écoulée, le bureau spécial de réception des appels a reçu 7 094 appels téléphoniques sur le Numéro Vert (1548), celui de police secours (17) et sur la ligne régulière.

Il s'agit de 2 266 appels concernant les renseignements et l'orientation, 1 119 appels d'intervention et de secours, 737 signalements des accidents de la circulation et 2 972 appels divers. Ce nombre d'appels traduit la large diffusion du Numéro Vert pour la population ce qui dénote une prise de conscience chez le citoyen. Concernant la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes , la wilaya a connu une hausse par rapport à l'année 2015.

La Sûreté nationale de wilaya a enregistré 5 940 affaires criminelles et délictuelles attentoires aux personnes et aux biens contre 4 185 l'année d'auparavant, des affaires solutionnées à hauteur de 87,49%, dans lesquelles 6 444 personnes étaient impliquées. Parmi ces dernières, 1 273 présumées coupables ont été écrouées à l'issue de leur présentation devant les procureurs de la République près des trois tribunaux de la wilaya. Au registre de la lutte contre la toxicomanie, en sus des arrestations des 1 707 personnes impliquées, les services de Sûreté ont procédé à la saisie de 237,134 kg de kif traité et de 4 676 comprimés de produits psychotropes. A propos des homicides et coups et blessure volontaires, la police n'a pas chômé, puisqu'elle a élucidé 636 affaires sur 670. Il y a aussi d'autres délits comme le détournement des biens de l'Etat, les vols de véhicules et de motos, la corruption, les trafics d'influence, la cybercriminalité, l'immigration clandestine et la violence à l'école et conjugale. Les services de la sécurité publique ont enregistré en 2016, 422 accidents corporels de la circulation, survenus à travers le réseau routier urbain. Des accidents qui ont causé la mort de 16 usagers de la route et des blessures à 535 autres. Les causes des accidents sont dues principalement au facteur humain et l'irrespect du code de la route, les agents du même corps de sécurité ont infligé 4 855 amendes forfaitaires et procédé au retrait de 1960 permis de conduire, à l'encontre des contrevenants au code de la route.

Enfin, un projet sur l'installation de caméras de surveillance extérieure est en cours, le dossier est ficelé par la wilaya, il ne manque que le feu vert pour lancer l'opération. Les lieux qui feront l'objet de vidéosurveillance seront les agglomérations, les grands axes routiers, les lieux ouverts au public, les unités économiques et les enceintes sportives.

A. B.